

sommes pas prêts à admettre avec Housard de Lamothe ; " que cette question soit peut-être, la plus futile qui puisse occuper des gens raisonnables," disons plutôt des gens d'esprit, puisse que c'est à ceux-là que je m'adresse ce soir.

## I

Quoi qu'en disent ses détracteurs, cette question du "Merveilleux" dans la littérature Française a eu ses jours de gloire et de triomphe à la Cour du Roi Soleil, ses jours de querelles parmi les beaux esprits dissidents sur l'emploi des théories olympiques. Jamais nous affirme De Laporte, dans son magistral exposé de cette doctrine poétique : le "Merveilleux" chrétien, n'occasionna plus de théories et querelles, que sous le règne de Louis XIV—"L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux."

Aussi, l'élan mythologique une fois donné, rien ne put ramener le poète français au Merveilleux de sa foi. Vaquelin eut beau dire : les vers sont le parler des anges de Dieu ! C'était prêcher dans le désert. Le 16e siècle, le laissa dire. "En ce siècle au déclin, on poétisait à l'ancienne, dit la chronique, sans même raisonner cette sorte de foi poétique.

Le 17e siècle, fort de l'expérience de son prédécesseur, puisqu'un siècle n'est que la résultante de celui qui finit, ce siècle, dis-je la raisonna, cette prétendue idée nouvelle ; lui donna tour à tour les définitions suivantes, d'un merveilleux Chrétien, Mythologique, Féérique, Mixte, et Païen. Mais cette classification, ne se fit pas sans orages parmi les beaux esprits. D'ailleurs, à quelle époque, vit-on : poètes, moralistes et philosophes, s'accorder : l'esprit imaginaire des uns, n'exclut-il pas le prosaïsme des autres ? Aussi à en juger par les satires, épigrammes et sonnets gouailleurs et sarcastiques, qu'ils s'adressent mutuellement ; ce ne sont pendant tout le